



Epicerie sociale

L'association EPI EST participe à la lutte contre la précarité alimentaire et permet à ses bénéficiaires de faire des économies sur le poste alimentaire jusqu'à environ 1300€



CAPACITÉ D'ACCUEIL :
25 FAMILLES

Les conditions d'accès

OBJECTIFS

- L'épicerie permet d'apporter une aide alimentaire ponctuelle
- La demande d'intervention doit être motivé par un projet de vie établi avec le bénéficiaire.
- Les économies réalisées sur le poste alimentaire doit permettre à résorber les dettes, préparer un projet de logement, de formation ou d'accès à l'emploi...

PUBLIC CIBLE

- Tout public résidant le secteur Est (Saint-Benoît, Saint-André, Bras-Panon, Salazie, Sainte Rose, Plaine des Palmistes)
- rencontrant une difficulté financière impactant la vie quotidienne

DEMANDE D'INTERVENTION

- Un dossier de demande d'intervention est transmis au travailleur social référent et la liste des pièces justificatives à fournir.

COMMISSION D'ADMISSION

- Les dossiers seront présentés 1 fois par mois en commission.

CONTRACTUALISATION

- La contractualisation se fera à l'association en présence du travailleur social de l'épicerie, du référent et du bénéficiaire.

LES COURSES

- Les courses sont fixées 2 fois par mois à l'association (mardi ou jeudi matin sur RDV). Les quantités proposées et la participation financière seront fixées en fonction de la composition familiale et à hauteur de 20% des prix réels.

L'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

- Les entretiens individuels seront effectués par un travailleur social et auront lieu 1 fois tous les 15 jours

LE BILAN

- Un bilan sera réalisé à la fin des 3 mois d'accompagnement et au bout des 6 mois avec le bénéficiaire, le travailleur social et le référent.



ACCOMPAGNEMENT
BUDGÉTAIRE



Association EPI EST
11-12 Résidence Atalante
Rue Amiral Bouvet
97470 Saint Benoît
Tél : 0262 11 30 26 @mail : epi.est@sfr.fr
Siret : 443 091 285 00041